

# OPALIA

OPALIA, UN AGRÉGATEUR DE TALENT  
AU SERVICE DE VOTRE CENTRE AQUATIQUE



IMAGINER - FINANCER - CONSTRUIRE - ANIMER

## NOTRE ADN

OPALIA est né en 2009 de la volonté de Suez Eau France et de Vert Marine de s'associer pour créer une société dédiée aux projets de Partenariat Public Privé (Concession ou Contrat de Partenariat) dans le domaine des équipements de sports et de loisirs et plus particulièrement dans celui des piscines et centres aquatiques.

En mettant en commun les compétences d'un des leaders mondiaux des services de l'eau, spécialiste reconnu des concessions, et du n°1 français de la gestion déléguée des centres aquatiques et des patinoires publiques, OPALIA se donne pour ambition d'être un acteur essentiel aux côtés des collectivités locales qui souhaitent dynamiser leurs investissements et créer ou rénover leurs équipements de sports et de loisirs.

IMAGINER  
FINANCER  
CONSTRUIRE  
ANIMER

## VOUS AVEZ UN PROJET D'ÉQUIPEMENT SPORT ET LOISIRS

Lors de la conception d'un projet d'équipement sport et loisirs, une multitude d'étapes devra être franchie.

Concevoir & construire	Exploitation technique	Exploitation commerciale	Type de contrat
En direct	En direct	En direct	Concours d'Architecte Marché de Travaux Régie d'exploitation
En direct	Délégué	En direct	Concours d'Architecte Marché de Travaux Régie d'exploitation avec prestation de Service pour la maintenance
En direct	Délégué	Délégué	Concours d'Architecte Marché de Travaux Affermage (DSP)
Délégué	En direct	En direct	Contrat de conception-construction Régie d'exploitation
Délégué	Délégué	En direct	Contrat de partenariat ou MGP Régie d'exploitation
Délégué	Délégué	Délégué	 Concession Délégation de Service Public

**1 partenaire unique pour une gestion optimisée**



# UN PARTENAIRE GLOBAL POUR LES PROJETS EN CONCESSION D'ÉQUIPEMENTS SPORT ET LOISIRS



## IMAGINER

UN PROJET POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ ET DES USAGERS

À partir des besoins définis par la Collectivité, la mise en oeuvre d'un concept enrichi par l'expérience du partenaire permet de garantir les choix techniques et stratégiques qui vont conditionner le projet architectural et la réussite de l'exploitation.



## FINANCER

UN FINANCEMENT GARANTI ET ARRÊTÉ POUR LA DURÉE DU CONTRAT

Le financement piloté par Opalia, spécialiste de la concession, permet d'identifier les risques et de sécuriser au mieux le coût global du projet



## MAINTENANCE

L'importance accordée à la maintenance garantit la continuité de l'exploitation et le retour des biens à la collectivité dans les meilleures conditions.



## SERVICE PUBLIC

Le service public est assuré en étroite collaboration avec la collectivité qui en définit le cadre et son évolution.

# UN PARTENAIRE GLOBAL POUR LES PROJETS EN CONCESSION D'ÉQUIPEMENTS SPORT ET LOISIRS



## CONSTRUIRE

LA QUALITÉ  
DE LA CONSTRUCTION,  
UN POINT FONDAMENTAL  
POUR SA PÉRENNITÉ

L'expertise d'Opalia garantit le choix des meilleures entreprises et permet de sécuriser chaque étape de la construction, dans le respect des coûts et des délais du projet.



## ANIMER

UNE ANIMATION  
QUOTIDIENNE POUR  
CRÉER UN LIEU DE VIE

À chaque étape, l'engagement d'Opalia et son savoir-faire d'exploitant permettent d'optimiser la performance de l'équipement en termes de gestion et d'animation sur toute la durée du contrat.



LES AVANTAGES  
DU MODÈLE  
CONCESSIF,  
UNE PROCÉDURE  
UNIQUE QUI  
VOUS GARANTIT :

- Un interlocuteur unique et engagé
- Une vision globale du projet dès la signature du contrat
- Des délais maîtrisés, respectés et par conséquent raccourcis
- La possibilité de faire évoluer votre projet selon vos attentes
- Des prix et des performances garantis dès l'origine
- Un coût global de projet compétitif
- Un exploitant impliqué dès la conception
- Le retour sans frais des équipements à l'issue du contrat

UNE SOLUTION  
« CLÉ EN MAINS »



# LA CONCESSION, UNE SOLUTION POUR VOS PROJETS

Avec Opalia, optez pour un partenaire global et une gestion optimisée de vos équipements dès l'origine de votre projet.

Au-delà de la question du financement, nos contacts réguliers avec les collectivités locales font apparaître que ces dernières sont plus particulièrement attachées à une solution « clés en mains » dans laquelle l'exploitant est associé dès la phase de conception.

## LES ÉQUIPEMENTS AQUATIQUES, UN CAS PARTICULIER

Les piscines et centres aquatiques sont les équipements de sport et de loisirs les plus emblématiques des collectivités, en raison de leur importance auprès des différents publics.

Outils majeurs des politiques éducatives, sportives et sociales, ils sont naturellement associés aux politiques publiques de promotion de l'activité physique pour tous.

La dynamique de nouveaux projets de création et de réhabilitation qui a démarré à la fin du siècle dernier se poursuit dans un contexte financier difficile. Le secteur des piscines manque d'équipements et un grand nombre d'entre eux nécessite une rénovation.



OPALIA  
300 rue Paul Vaillant Couturier  
92000 NANTERRE  
01 46 97 24 29 | [contact@opalia.fr](mailto:contact@opalia.fr)

[www.opalia.fr](http://www.opalia.fr)